Cycles généraux

> Afin de visualiser au mieux le planning des salariés d'un service, il faudra créer des cycles de travail et les rattacher aux contrats des salariés.

Création d'un cycle

Après s'être rendu sur la page "Cycles Généraux" et avoir cliqué sur le bouton **+** pour ajouter un cycle, il vous faudra en premier lieu ajouter un cycle par défaut, si aucun cycle n'a été créé pour le moment.

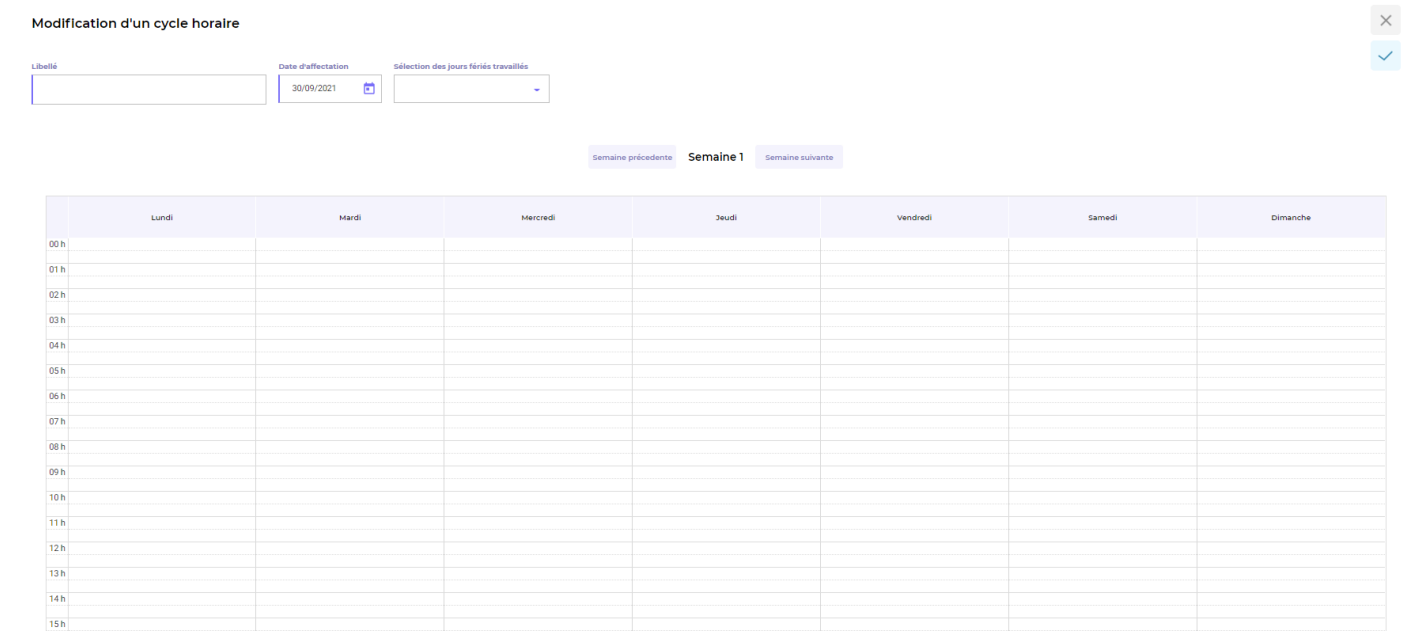

Vous devrez donner un intitulé au cycle, une date d'affectation et sélectionner les jours fériés travaillés pour ce cycle. Ensuite, à l'aide de votre souris, vous pourrez sélectionner les plages horaires pour chacun des jours de la semaine.

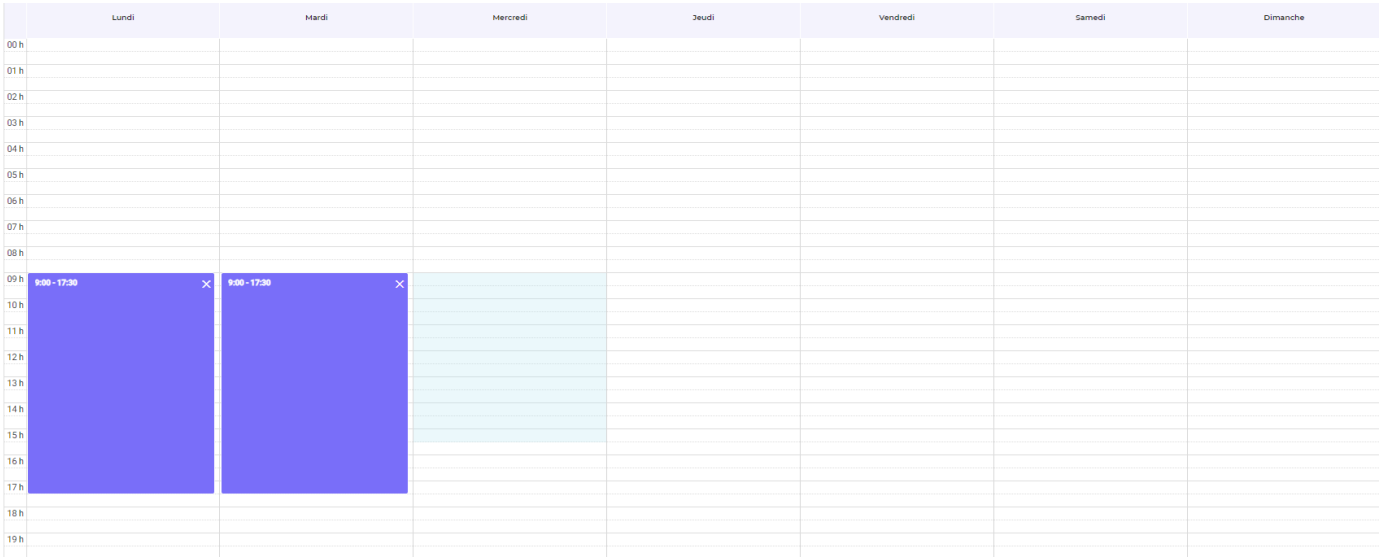

Le premier cycle créé sera défini comme le cycle par défaut, et sera assigné à tous les contrats des utilisateurs.

Si vous n'avez créé qu'un cycle par défaut, vous n'avez plus rien à faire. Si vous avez créé d'autres cycles, il faut maintenant assigner les contrats des utilisateurs.

Assignation des contrats

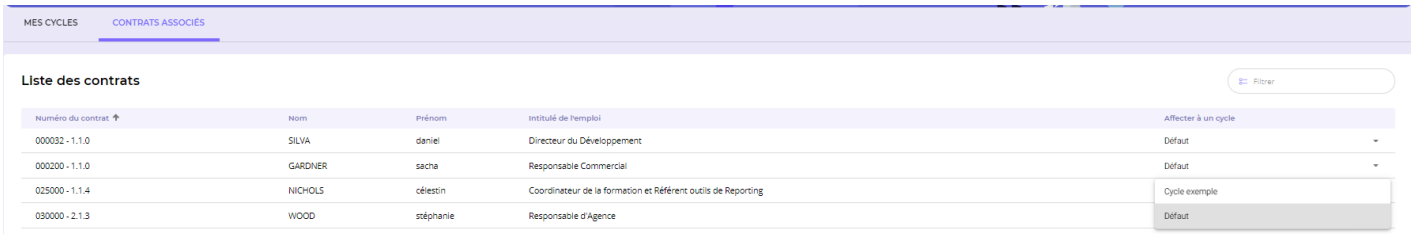

Après avoir créé vos cycles, il faudra vous rendre sur l'onglet "Contrats associés". Tous les contrats sont associés au cycle par défaut. Vous pouvez changer le cycle de travail d'un salarié - pour le contrat souhaité - en allant sur la dernière case du tableau, où s'affichera la liste des cycles disponibles. Il vous suffira de cliquer sur le cycle pour l'affecter au contrat.

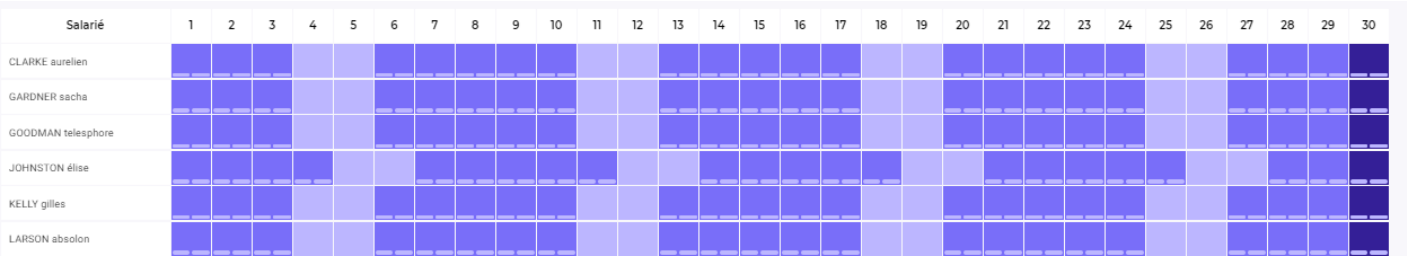

Le cycle sera automatiquement pris en compte dans le planning.

Selon votre configuration des rôles, les chefs de services pourront également avoir accès à une gestion de cycles pour les services pour lesquels ils sont responsables.

Revision #2
Created 4 November 2022 13:59:37 by Christophe.F
Updated 7 November 2022 11:23:01 by Christophe.F